

PHOTO
D'IDENTITE



Cadre réservé à l'administration :

- TITRE ANNUEL
 TITRE PLURIANNUEL

1ERE DEMANDE D'UN TITRE DE SEJOUR ETUDIANT INSCRIT DANS UN ETABLISSEMENT CONVENTIONNE

VOTRE ETAT CIVIL

- Monsieur Madame

NOM :	PRENOM :
NOM D'USAGE :	
DATE DE NAISSANCE : __ / __ / ____	LIEU DE NAISSANCE :
NATIONALITE :	DATE D'ENTREE EN FRANCE : __ / __ / ____

VOS COORDONNEES

ADRESSE (Si vous êtes hébergé, veuillez compléter l'attestation d'hébergement prévue à cet effet)	
ADRESSE MAIL de l'université de Lille :	.etu@univ-lille.fr
N° TELEPHONE FIXE : _____	N° TELEPHONE PORTABLE : _____

Acceptez-vous de recevoir des informations de l'administration par SMS : Oui Non

DECLARATION DE DOMICILE

Je soussigné M (Nom – Prénom de l'hébergeant) :

Déclare héberger

M (Nom – Prénom de l'hébergé) :

Lien de parenté :

A l'adresse suivante :

.....

.....

Fait à, le

Signature du (de la) déclarant(e) :

JUSTIFICATIFS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU PRÉSENT CERTIFICAT :

- Carte nationale d'identité française **ou** titre de séjour de l'hébergeant

ET

- Quittance de loyer et bail de location, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone fixe, au nom de l'hébergeant datée de **moins de 3 mois**

VOTRE ENTREE EN FRANCE

N° DU PASSEPORT :
AUTORITE DE DELIVRANCE :
VALABLE DU __/__/____ AU __/__/____
DATE D'ENTREE EN FRANCE : __/__/____
VISA : <input type="checkbox"/> sans visa <input type="checkbox"/> avec visa D (long séjour) <input type="checkbox"/> avec visa C
VISA VALABLE DU __/__/____ AU __/__/____

Avez-vous déjà obtenu un récépissé, une carte de séjour, une autorisation provisoire de séjour ?

Oui Non

si oui, veuillez indiquer le numéro étranger (numéro à 10 chiffres) : _____

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Célibataire Concubin(e) Marié(e) Pacsé(e) Veuf/ve Divorcé(e) Séparé(e)

NOM DU CONJOINT :	PRENOM DU CONJOINT :
DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT : __/__/____	LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT:
NATIONALITE DU CONJOINT :	PAYS DE RESIDENCE DU CONJOINT :
DATE DU MARIAGE OU DU PACS : __/__/____	

Votre conjoint est-il titulaire d'un titre de séjour ? Oui Non

Si oui, n° Etranger (numéro à 10 chiffres) : _____

VOS PARENTS

	NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	Cochez la case si décédé
PERE					
MERE					

VOS ENFANTS

NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	AGE	Cochez la case si décédé

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- Prenez-vous en charge un membre de votre famille ? Oui Non
- Êtes-vous pris en charge par un membre de votre famille ? Oui Non

CERTIFICAT DE PRISE EN CHARGE

(À compléter en cas d'absence ou d'insuffisance de ressources personnelles du demandeur)

Je soussigné M _____,

domicilié(e) à _____,

certifie garantir à M _____

des moyens d'existence suffisants pour la durée de l'année universitaire _____ / _____.

J'atteste que les ressources financières (ou leur contrepartie en nature) que je lui procure et dont l'étudiant(e) susnommé(e) dispose effectivement pour subvenir à ses besoins pendant la durée de son séjour en France sont au moins égales à 615 euros par mois (article R.313-7 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile).
Lien de parenté avec l'étudiant(e) : _____

Le garant fournit-il à l'étudiant(e) des prestations en nature ? oui non

Si oui, lesquelles ? (exemple : logement, ...): _____

Le garant fournit-il à l'étudiant(e) des prestations sous forme d'allocation financière ? oui non

Fait à _____, Le _____ Signature du (de la) garant(e) :

Justificatifs à joindre impérativement au certificat de prise en charge :

- Carte nationale d'identité française ou titre de séjour du garant (recto-verso)
- Justificatif de la solvabilité du garant : 3 dernières fiches de paie du garant

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, un droit d'accès et de rectification aux données enregistrées s'exerce auprès de la préfecture de la résidence du demandeur. En cas de refus de fournir les informations susmentionnées, l'administration ne pourra établir le titre sollicité. Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Le Code pénal, en ses articles 441-1 à 441-12, condamne tout acte pouvant être qualifié de faux ou usage de faux, à savoir la constatation d'une altération frauduleuse de la vérité, la déclaration mensongère, l'établissement d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits inexacts. Aussi, toute infraction constatée fera l'objet d'un signalement auprès du Procureur de la République territorialement compétent, lequel jugera des poursuites judiciaires à exercer (article 40 du Code de procédure pénale).

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont complets et conformes à la réalité de ma situation personnelle.

Lille, le

Signature du demandeur :

Liste des documents à fournir

PREMIERE DEMANDE DU TITRE DE SEJOUR ETUDIANT

Dépôt du dossier et retrait de la convocation pour le récépissé bureau des titres de séjour sur les différents sites
Retrait du récépissé et de la carte de séjour : en Préfecture de Lille, 12 rue Jean Sans-Peur à Lille,

- 4 photographies d'identité récentes conformes aux normes en vigueur (Photomaton).**
- Passport** en cours de validité, photocopie des pages relatives à l'état civil et à la validité.
- Visa D 3 mois** ou **visa D « mineur scolarisé »** + cachet d'entrée en France.
- Acte de naissance** en français et faisant apparaître la filiation
- Livret de famille** pour les personnes mariées et un acte de naissance pour chaque enfant, si changement par rapport à l'année précédente.

- Justificatif de domicile récent :**
 - Vous bénéficiez d'un logement personnel:
Facture (pas d'échéancier) d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone fixe récente (1 mois) à votre nom,
ou contrat de location couvrant la période universitaire 2018-2019 + la quittance de loyer du mois en cours
ou l'attestation de résidence universitaire avec les dates d'entrée et de départ de la chambre.
 - Vous êtes hébergé:
La personne qui vous héberge complète l'attestation d'hébergement directement dans le dossier (page 2) et joint les justificatifs demandés en plus de la copie de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour en cours de validité.

- Justificatif de moyens d'existence** pour l'année universitaire 2018-2019 :
 - Vous êtes pris en charge financièrement par une personne à l'étranger:
- un certificat légalisé de prise en charge souscrit par un garant établissant que l'étudiant bénéficie sous forme de virements périodiques sur un compte bancaire de ressources au moins égales à 615€ par mois pour l'année universitaire 2018-2019.
- **ou** une attestation établie par la banque de la personne au pays, indiquant qu'un virement permanent et irrévocable de 615 euros sera effectué mensuellement et pour toute la durée de l'année universitaire 2018-2019
 - Vous êtes pris en charge par une personne vivant en France:
- la personne qui vous prend en charge complète le certificat de prise en charge directement dans le dossier (page5) et joint les documents demandés.
 - Vous êtes boursier:
- l'attestation de bourse accordée pour l'année universitaire 2018-2019
 - Vous êtes titulaire d'un compte bancaire en France:
- une attestation de la banque à vos nom et prénom, n° de compte bancaire et adresse postale établissant que votre compte est approvisionné d'un minimum de 6150 euros pour l'année universitaire 2018-2019.
 - Bordereau de retrait de caisse en provenance d'Algérie à hauteur de 6150€ minimum

- Certificat d'inscription** pour l'année universitaire **2018-2019**
- Justificatif de couverture sociale** pour l'année universitaire **2018-2019**
- Pour les doctorants uniquement, **la lettre du directeur de thèse** indiquant la nature des travaux de recherches et le délai accordé pour les travaux de recherches.
- 1 petite enveloppe** où vous écrirez votre nom, prénom et date de naissance

Vous devrez venir personnellement déposer votre dossier lors d'un entretien et

Vous devrez présenter tous les originaux des pièces justificatives demandées.

Tout dossier incomplet fera l'objet d'un nouveau rendez-vous

et ne pourra être transmis en Préfecture.